

# RAPPORT ANNUEL 2023 ASMT

Nous jetons un regard rétrospectif sur une année mouvementée et émouvante.

Au cours de l'année du jubilé, nous avons exploré l'époque pionnière de la musicothérapie en Suisse.

Deux ans plus tard, nous entamons une étape de consolidation qui exige une attention particulière, tant sur le plan du contenu que - et surtout - sur le plan structurel et organisationnel.

Compte tenu de la multitude et de la diversité des accomplissements et des modifications réalisés cette année, nous sommes contraints d'évaluer soigneusement nos ressources afin de pouvoir poursuivre efficacement les activités et les missions de l'ASMT à l'avenir.

À notre grande satisfaction, les multiples tâches du comité directeur n'ont pas diminué au cours des dernières années. Cela prouve que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, la charge de travail du comité s'est peu à peu concentrée sur un nombre plus restreint de membres du comité. L'aide de nos membres dans la réorganisation à venir est essentielle et sera d'une grande actualité en 2024.

L'ensemble du paysage politico-professionnel est sur le point d'être réorganisé sous l'égide d'OdA ARTECURA. Grâce à de nouvelles structures, à l'expansion des prestations et à un financement accru, nous avons la possibilité de consolider notre position en tant qu'association. Cela permettra à nos membres de s'intégrer plus étroitement dans le paysage des offres d'art-thérapie en Suisse, de renforcer notre réseau et de nous engager à représenter l'enseignement et la recherche en musicothérapie au sein du champ plus vaste de la structure associative de médecine alternative de l'OdA.

Nous saluons cette opportunité de professionnalisation. Cependant, nous sommes également conscients que l'ASMT dans son intégralité est sollicitée pour reconstruire l'avenir et nous nous réjouissons de le faire avec vous. Le comité directeur de l'ASMT cherche de nouveaux membres pour remplacer les collègues démissionnaires. Nous avons besoin de votre soutien et de votre engagement pour porter à l'avenir tout ce que l'association a élaboré jusqu'à présent.

En plus des évolutions au sein du paysage suisse de la musicothérapie, les échanges avec les comités allemand et autrichien des associations professionnelles DMtG et ÖBM se sont récemment intensifiés au cours des derniers mois, renforçant ainsi les liens internationaux.

En ce qui concerne le Prix Eschen et le congrès EMTC, les trois associations germanophones renforcent de plus en plus leur collaboration.

Depuis la dernière assemblée générale, le comité directeur de l'ASMT s'est réuni une fois en personne et onze fois en ligne, en plus de nombreux appels téléphoniques et de réunions individuelles entre les membres. Après la regrettée et malheureusement courte collaboration avec Marlene Mettler, dont l'ASMT s'est séparée d'un commun accord, nous avons accueilli Vanessa Vuilleumier depuis l'été 2023 en tant que secrétaire. Vanessa est non seulement compétente et avide d'apprendre, mais elle est également une personne sympathique. Elle a bénéficié d'une formation approfondie sous la tutelle de Dorothee Hauser et de ses collègues du comité.

Diana Ramette-Schneider et Christa Steingruber ont annoncé leur démission pour la fin de leur mandat en mars 2024. Qu'elles soient d'ores et déjà remerciées du fond du cœur pour leur engagement de longue date et les nombreuses heures de travail passées ensemble dans une atmosphère toujours constructive. Rahel Roth mettra également fin à son mandat au comité et consacrera désormais toute son énergie au mandat d'OdA ARTECURA pour l'ASMT. Nous la remercions également et sommes ravies qu'elle continue à être notre lien avec OdA, désormais avec Annette Cox, que nous saluons chaleureusement à ce poste et remercions d'ores et déjà pour son grand engagement.

Nous avons atteint une grande partie de nos objectifs annuels, comme en témoigne la suite.

Dans le contexte de la professionnalisation et des objectifs annuels pour 2023, Rahel Roth s'est chargée de clarifier les structures et l'organisation du comité directeur.

Le comité directeur a établi un profil de tâches-compétences-responsabilités applicable à tous ses membres du comité directeur et sera étendu en 2023 à toutes les responsabilités liées à la direction des départements. L'organigramme actuel est consultable sur le site web.

Rédigé par Mireille Lesslauer

## RELATIONS PUBLIQUES

Le 21 septembre 2023, à l'occasion de la 79e assemblée annuelle de la Société Suisse d'Urologie (SSU) et du congrès annuel de la Communauté Suisse d'Intérêts pour les Soins en Urologie (SIGUP) au SwissTech Convention Center de l'EPFL à Lausanne, nous avons fait une présentation bien fréquentée sur la musicothérapie (environ 100 auditeurs et auditrices). La présentation a généré un grand intérêt, suscitant des questions très intéressantes de la part de médecins et de membres du personnel soignant portant sur divers domaines d'action spécifiques de la musicothérapie. De plus, plusieurs contacts ont été établis en personne, notamment de la part de la clinique d'urologie pédiatrique de l'Inselspital à Berne.

Tout au long de l'année 2023, de nouvelles interviews ont été menées auprès d'élèves en formation professionnelle. Ces entretiens leur ont permis d'intégrer leurs connaissances approfondies en musicothérapie dans leur travail de diplôme.

Un catalogue de questions/réponses de 5 pages a été établi comme modèle pour les futurs membres du comité de l'ASMT, afin d'optimiser le traitement des demandes d'entrevue et d'accélérer les processus.

Le 21 novembre 2023, l'ASMT a participé pour la première fois à la rencontre du réseau multiprofessionnel pour la santé psychique des enfants et des adolescents à la Haute école spécialisée bernoise (BFH), dirigée par la pédopsychiatre Dr Cornelia Hediger, Regina Jenzer (BFH), Cristina Spagnolo (Santé bernoise), Urs Ammon (Kinder- und Jugendfachstelle Aaretal) et le professeur Dr Frank Wieber (ZHAW Gesundheit).

Des contacts ont notamment été noués avec la médecin cantonale bernoise et présidente de l'Association des médecins cantonaux Barbara Grützacher, ainsi qu'avec la Haute école pédagogique de Berne, de Pro Juventute avec le numéro d'assistance suisse téléphonique 147 pour les enfants et les adolescents, de la police de Berne (prévention de la violence), ainsi que les soins à domicile pour enfants et adolescents de Berne. Parmi les conséquences réjouissantes de cet échange, on peut citer les actions Bottom-up suivantes : transmission des informations sur la musicothérapie à l'équipe de la ligne d'aide 147, afin d'attirer l'attention sur cette option thérapeutique lors du triage des enfants et des adolescents. L'ASMT a affiché sur son site web, dans la rubrique "Médias/Audio", le lien vers la playlist Spotify de Pro Juventute "#147 MixedFeelings", qui a également fait l'objet d'une contribution en ligne de la SRF avec une interview de notre estimée collègue Beate Roelcke.

De son côté, la directrice de la Chambre des médecins cantonaux Barbara Grützacher a déclaré qu'il fallait bien admettre qu'elle ne savait pas grand-chose sur la musicothérapie et qu'elle allait continuer à s'informer.

Un autre objectif de l'ASMT est de convaincre Stefanie Heinzmann (ou une autre célébrité suisse) de devenir défenseuse de la musicothérapie. La lettre ainsi qu'une feuille de questions-réponses pour une entrevue sur le thème "Musique et santé" sont déjà prévues à cet effet. Nous avons l'intention de publier cette interview sur notre site Internet et de la proposer à différents médias en

ligne et de presse. Comme la chanteuse vedette Stefanie Heinzmann ne donnera pas d'interview avant le printemps 24, elle sera recontactée à ce moment-là. Des lettres de demande de sponsoring ont été envoyées à de grandes et moyennes entreprises suisses et un concept de compte LinkedIn pour l'ASMT comprenant des publications régulières a été développé. Ce plan sera mis en œuvre en 2024.

Comme le veut la tradition, la newsletter de l'ASMT est parue trois fois en 2023 sous la rédaction de Mireille Lesslauer et Diana Ramette-Schneider. Cette année, elle a par exemple été enrichie d'un rapport sur la musicothérapie pour la santé des musicien.ne.s, d'un rapport de formation continue sur la neuro-musicothérapie et de réflexions personnelles de la part de participant.e.s à la formation continue diplômante (DAS) de la ZHdK "Supervision & Coaching avec perspectives artistiques". Bien entendu, des rapports de groupes de travail et des références bibliographiques ont également enrichi notre newsletter.

Cette année, nous avons adapté notre newsletter à une nouvelle forme PDF, avec des rubriques et une table des matières qui lui confèrent une structure plus claire pour faciliter l'orientation de nos lecteurs et lectrices.

Merci comme toujours à notre lecteur pour l'allemand, Martin Deuter, et à notre nouvelle lectrice pour le français, Anne-Laure Murer.

Nous sommes toujours très heureux de recevoir des réactions et des suggestions de la part de nos lecteurs et lectrices !

Rédigé par Diana Ramette-Schneider

## POLITIQUE PROFESSIONNELLE

Le printemps 2023 a été marqué par nos efforts pour trouver à nouveau une personne compétente pour le poste de secrétariat, sollicitant ainsi les ressources temporelles des différents départements sur une période prolongée. Avec l'arrivée de Vanessa Vuilleumier, nous avons désormais une collègue expérimentée, dynamique et flexible, capable de s'adapter à la culture de l'ASMT. Elle apporte un nouveau souffle et contribue à la structuration du travail du comité. Nous la remercions chaleureusement pour sa grande flexibilité et son engagement sans faille au cours de sa première année. La capacité de Vanessa à prendre soin au mieux des collègues francophones renforce la représentation culturelle de la Suisse romande au sein de l'association, une dimension toujours précieuse pour l'ASMT.

Dorothee Hauser a accepté pour la deuxième fois d'aider le comité à former notre nouvelle collaboratrice au secrétariat. Nous tenons à lui exprimer nos plus vifs remerciements pour cette précieuse contribution.

Annette Cox a rejoint Rahel Roth au sein de l'OdA ARTECURA en tant que déléguée de l'ASMT. Annette s'est rapidement familiarisé à ces nouvelles fonctions et, comme les deux déléguées ont un double mandat, il n'y a pas eu de besoin de coordination.

D'autres petits projets qui ont été menés à bien incluent l'élaboration des **profils de tâches, de compétences et de responsabilités**, ainsi que la création d'un **organigramme** actuel. Ces initiatives visent à renforcer la transparence, à simplifier l'orientation au sein de l'organisation ASMT, et à consolider les connaissances. La croissance de la densité et de la diversité des tâches auxquelles le comité directeur de l'ASMT est confronté nécessite une réflexion approfondie sur la possibilité de déléguer certaines responsabilités en interne et à OdA.

Les **recommandations de traitement pour la musicothérapie en cas de démence** (projet des Swiss Memory Clinics en collaboration avec notre membre de soutien de l'ASMT, le Dr. med. Tatjana Meyer-Heim) ont été finalisées. Nous avons également réussi à obtenir la mention des autres spécialités de l'art-thérapie.

Le projet de prévention numérique avec l'entreprise Matchspace, visant à promouvoir la santé en entreprise dans le domaine de la musicothérapie, a suscité un intérêt moins durable que prévu auprès de nos membres. Bien que cela ne soit pas totalement surprenant, nous n'avons

malheureusement pas encore pu lancer le projet en direct comme initialement prévu. Cependant, nous avons apporté des modifications ponctuelles au concept en collaboration avec le partenaire de l'entreprise et avec OdA. Nous espérons pouvoir bientôt réengager nos membres sur cette initiative.

En **Suisse romande**, le centre universitaire de médecine générale et de santé publique Unisanté a initié **un projet de recherche avec des sans-abri** à Lausanne. L'ASMT a ouvert le projet à la participation de ses membres locaux, et un musicothérapeute de l'ASMT collabore activement à ce projet. Les premières évaluations ont produit des résultats prometteurs, ouvrant ainsi la possibilité d'implémenter la musicothérapie dans les soins complémentaires.

L'**Ecole Romande de Musicothérapie (ERM)** a traversé une année universitaire difficile. Le soutien apporté aux étudiants par l'ASMT a été encadré par la commission d'éthique d'OdA ARTECURA. Le décès de Serge Ventura, directeur de l'ERM, a eu un impact significatif sur le paysage de la formation. Nous espérons que le nouveau collège de l'ERM, dirigé par Pierre-André Gamba, trouvera la voie nécessaire pour assurer la qualité de la formation professionnelle en Suisse romande. Nous souhaitons également bonne chance à la nouvelle équipe.

Grâce aux efforts en matière de politique professionnelle déployés par les collègues précédentes du comité de l'ASMT, notamment en ce qui concerne les négociations salariales dans le canton de Genève, la communication avec différentes associations, comme ARAET, a pu être préservée. Ces échanges se poursuivent, notamment dans le cadre du nouveau concept d'organisation d'OdA ARTECURA.

Au **Tessin**, très peu de musicothérapeutes sont en possession du diplôme fédéral (DF). Il y a deux raisons à cela : d'une part, pour des raisons linguistiques, les formations sont suivies en Italie voisine, et il semble qu'il y ait peu de sensibilisation quant à la possibilité de faire reconnaître ces formations auprès d'une institution suisse. D'autre part, l'examen pour le diplôme fédéral n'est pas encore disponible en italien en raison d'un faible nombre de demandes jusqu'à présent. Il est souhaitable d'élargir et d'approfondir les possibilités de mise en réseau collégiale en art-thérapie avec le Sud. C'est l'une des préoccupations de l'ASMT, que nous défendons activement au sein d'OdA.

Rédigé par Rahel Roth, Christa Steingruber et Diana Ramette-Schneider

## **FORMATION, FORMATION CONTINUE ET ÉDUCATION PERMANENTE**

Depuis la démission de Joana Aderi, le poste au sein du département de la formation continue n'a pas encore été pourvu.

Le 5 février 2024, les directrices et directeurs des centres de formation en musicothérapie (ERM, FMWS, iac, ZHdK) se sont rencontrés pour un échange en ligne.

Rédigé par Mireille Lesslauer

## **ASSURANCE QUALITÉ ET ÉTHIQUE**

Le règlement de la commission d'éthique a été récemment actualisé, et un paragraphe crucial a été ajouté au code d'éthique. L'AG 24 votera sur ces deux projets. Dans le contexte de la sensibilisation aux enjeux éthiques en musicothérapie, la commission d'éthique organisera une table ronde en ligne en février 2024.

La collaboration entre l'association faitière OdA ARTECURA et le comité de l'ASMT, avec le soutien de la commission d'éthique de l'ASMT, a démontré son efficacité pour résoudre une question éthique urgente.

## Recherche / Prix Eschen

A l'occasion de la remise du Prix Eschen, qui sera désormais organisé et financé conjointement par les trois associations professionnelles germanophones DMtG, ÖBM et ASMT (avec la participation souhaitée de la Suisse romande), le souhait d'une collaboration approfondie dans d'autres domaines également est apparu. L'ASMT se réjouit de cette ouverture vers un réseau international, tout en étant consciente de la charge de travail supplémentaire qui l'attend. Les collègues intéressé.e.s de l'association sont cordialement invité.e.s à s'engager.

La cérémonie de remise du 12ème prix Johannes Th. Eschen s'est déroulée à l'Université de musique et des arts du spectacle de Graz, institut de pédagogie musicale, le 18 novembre 2023, dans le cadre de la 13ème journée de musicothérapie de Graz. Les lauréates étaient Barbara Oplatka (ASMT) et Katharina Gatti (mentionnées dans la newsletter ASMT).

Sandra Lutz-Hochreutener, qui contribue bénévolement depuis de nombreuses années en tant que membre du jury lors de l'évaluation des travaux soumis et au sein de l'équipe d'organisation, était présente sur place en tant qu'oratrice et représentante de la Suisse. Nous lui exprimons notre sincère gratitude au nom de l'association.

Une collaboration plus étroite avec les comités du DMtG et de l'ÖBM est prévue sous le nom de D-A-CH. Actuellement, la planification du congrès EMTC 2025 et du Prix Eschen 2024 est en cours.

Rédigé par Mireille Lesslauer

## FINANCES / COMPTABILITÉ

L'année 2023 a été une année passionnante pour les finances. Les restructurations à venir au sein de notre organisation faîtière, OdA ARTECURA, ont rendu nécessaire la planification de changements dans nos finances. En plus des réflexions sur les cotisations, nous avons lancé des initiatives de collecte de fonds en sollicitant des sponsors auprès d'entreprises privées, en recherchant le soutien d'établissements de santé, et en élaborant un concept sur LinkedIn. Ces efforts ont été réalisés en collaboration avec notre département des relations publiques. L'objectif est de faire connaître l'ASMT au public et de réduire le nombre de courriels.

### Bilan et compte de profits et pertes 2023

En 2023, l'ASMT a enregistré des pertes dues à des coûts imprévus, dont la formation à deux reprises d'un nouveau secrétariat et des cotisations d'OdA ARTECURA plus élevées que celles annoncées au début de l'année.

De plus, le comité s'investit de manière croissante, accomplissant de plus en plus de travail bénévolement. En plus des **76 heures de réunions** (11 réunions zoom, 1 réunion d'une journée entière avec les membres du comité directeur de l'ASMT, 7 réunions en ligne, 4 réunions d'une journée entière, 2 journées de réunions d'automne avec les membres délégués de l'OdA), nos membres du comité directeur ont effectué **529 heures de travail supplémentaires** à domicile. Nous avons pu indemniser **330 heures à raison de 20 CHF de l'heure**, laissant environ 200 heures non indemnisées pour des raisons budgétaires. **Le département Finances/Comptabilité propose aux membres de voter pour une augmentation des cotisations en 2024 afin de réduire ce déficit d'indemnisation du comité et d'assurer une stabilité financière.**

### Comptabilité et révision

Une fois de plus, la comptabilité a été gérée de manière professionnelle par Martin Läderach de treuhand-mkläderach GmbH. La révision est prévue pour le 12 février 2024, avec la participation de notre réviseur interne, Matthias Andermatten, du réviseur externe Marcel Stemmer de Symbiont Consulting, ainsi que de la trésorière de l'ASMT, Annette Cox.

## **Nouvelles cotisations à partir de 2025 en relation avec le lancement de la nouvelle OdA ARTECURA**

En raison de l'augmentation d'environ 127 CHF par membre et par an à partir de 2025, destinée à soutenir la nouvelle stratégie d'organisation d'OdA ARTECURA approuvée par toutes les associations, une hausse substantielle des cotisations des membres sera inévitable à compter de l'année 2025.

Cela soulève les questions suivantes : en tant qu'association, pouvons-nous maintenir la faible cotisation des étudiants à 20 CHF à partir de 2025 ? Dans quelle mesure les membres ordinaires et les membres associés sont-ils disposés à supporter cette charge financière afin de soutenir la relève ? Quels aspects de notre organisation pouvons-nous céder à OdA ARTECURA pour alléger notre charge financière, et quels éléments souhaitons-nous impérativement conserver au sein de notre association ?

Rédigé par Annette Cox

## **SERVICE AUX MEMBRES**

L'ASMT est heureuse de pouvoir annoncer le maintien du nombre de ses membres en 2023 : les départs et les arrivées sont relativement équilibrés, de sorte que le nombre de 300 membres a pu être maintenu. Ce nombre nous permet également de maintenir deux délégués à l'OdA ARTECURA et de consolider notre présence dans cette Association faîtière. La campagne publicitaire menée dès 2022 par le comité directeur dans les différentes filières de formation suisses a été étendue à la Suisse romande, ce qui permet à l'association d'accueillir au-delà de la frontière linguistique d'autres étudiant.e.s en tant que membres associés à des conditions très avantageuses. En Suisse romande, de nombreux musicothérapeutes francophones sont également intéressé.e.s par une participation à l'association, car ils travaillent en Suisse (p. ex. Genève, Lausanne), parfois en tant que frontaliers et frontalières. Certains membres ont ainsi pu être recrutés grâce au statut d'associé. Le changement de personnel au sein du secrétariat de l'ASMT a en outre servi à rendre plus compactes différentes procédures d'admission et à fournir aux nouveaux membres intéressés toutes les informations nécessaires dans un délai court et de manière accueillante. Comme certaines personnes des pays limitrophes (France, Autriche, Allemagne) se sont montrées intéressées par une adhésion à l'ASMT, il a fallu procéder à de nombreuses clarifications concernant les équivalences de diplômes, etc. Ces procédures prennent toujours un peu de temps, mais permettent d'obtenir une hétérogénéité intéressante au niveau de l'association lors d'une nouvelle adhésion. En outre, le comité et le secrétariat ont à cœur de répondre aux besoins de nos membres dans les meilleurs délais et dans la mesure du possible.

En 2023, nous pouvons annoncer une augmentation réjouissante de 6 membres ordinaires, 18 membres associés et 3 membres de soutien. 13 membres ont démissionné, 1 membre est malheureusement décédé. Ainsi, fin 2023, nous comptons au total 224 membres ordinaires, 63 membres associés, 14 membres de soutien et 6 membres d'honneur, c'est-à-dire 307 membres au total.

Rédigé par Christa Steingruber